ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Choose Europe for science

Question au Gouvernement n° 631

Texte de la question

CHOOSE EUROPE FOR SCIENCE

Mme la présidente . La parole est à M. David Amiel.

M. David Amiel . Ces dernières semaines, on a vu l'impensable : les États-Unis de Donald Trump redeviennent les États-Unis de McCarthy.

M. Julien Odoul . McCarthy, vraiment ?

M. David Amiel . Des revues scientifiques sont caviardées, des bases de données détruites, des scientifiques bâillonnés.

Aux côtés de la présidente de la Commission européenne, le président de la République a envoyé hier un message clair aux scientifiques : « Vous n'êtes pas seuls ! » *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

M. Laurent Jacobelli . Le président s'ennuie ?

M. David Amiel . La France et l'Europe ne pouvaient pas manquer ce rendez-vous historique. Au nom de nos valeurs, celles de la lutte contre l'obscurantisme, mais aussi pour notre avenir, cela relève de l'évidence. En effet, la politique de l'offre – si souvent évoquée sur nos bancs –, c'est la politique de l'investissement public et privé. Elle doit certes permettre à nos entreprises d'investir, mais aussi à nos chercheurs d'innover et de faire des découvertes. Ces deux jambes ont fait la force de l'Amérique ; elles doivent faire la nôtre demain.

Soyons cependant lucides : si les États-Unis ont tant attiré, c'est parce que notre université s'est si longtemps clochardisée, faisant toujours figure de dernière roue du carrosse, de variable de tous les ajustements. *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

C'est pourquoi je suis fier d'appartenir à une majorité qui a enfin voté une loi historique de programmation pour la recherche, loi qui a d'ores et déjà permis une augmentation budgétaire de 6 milliards d'euros. *(Mêmes mouvements.)*

Mme Clémence Guetté . Menteur !

M. David Amiel . Je suis fier d'appartenir à un groupe parlementaire qui, emmené par Gabriel Attal, avait il y a quelques mois érigé la recherche en priorité budgétaire absolue.

M. Gabriel Attal. Absolument !

M. David Amiel . C'était moins à la mode ; cela ne faisait pas la « une » ; et nous étions seuls, d'autres préférant s'opposer à toute réforme des dépenses sociales ou locales. Pourtant, lors de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de finances, nous pûmes arracher 150 millions d'euros supplémentaires pour la recherche, montant encore bien insuffisant, tant pour attirer sur notre sol que pour soutenir les chercheurs qui y travaillent déjà.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser quel usage sera fait des 100 millions d'euros devant être investis au niveau national et des 500 millions devant l'être au niveau européen qui ont été annoncés hier ? Pouvez-vous également nous indiquer votre stratégie pour respecter les prochaines échéances de la montée en puissance prévue par la loi de programmation pour la recherche ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du groupe Dem.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Philippe Baptiste, *ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche .* Je partage pleinement votre inquiétude concernant ce qui se passe aujourd'hui aux États-Unis.

Le programme Choose Europe for science…

M. Laurent Jacobelli . En français, s'il vous plaît !

M. Erwan Balanant . Si tu veux attirer des Américains, il vaut mieux parler leur langue !

M. Philippe Baptiste, *ministre .* …constitue une formidable chance pour la France et pour l'Europe ! *(Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . S'il vous plaît !

M. Philippe Baptiste, *ministre .* Nous n'avons pas le choix : nous devons investir massivement dans la recherche. C'est une obligation, si nous voulons qu'à l'avenir l'Europe continue d'investir, qu'elle conserve sa compétitivité, ses emplois et son industrie.

M. Laurent Jacobelli . Parlons de la France !

M. Philippe Baptiste, *ministre .* Aujourd'hui, l'Europe investit plus de deux fois moins dans la recherche que la Corée du Sud.

M. Jean-Philippe Tanguy . Beau bilan, bravo !

M. Laurent Jacobelli . Elle est belle, votre Europe !

M. Philippe Baptiste, *ministre .* Par la voix de sa présidente, l'Union européenne a annoncé hier 500 millions d'investissements, qui seront déployés entre 2025 et 2027 afin de faire de l'Europe un pôle d'attraction pour les chercheurs du monde entier. Cette somme permettra la création de superbourses, allouées par le Conseil européen de la recherche pour une durée inédite de sept ans.

Le président de la République, quant à lui, a engagé 100 millions d'euros pour cofinancer l'accueil de scientifiques dans les organismes et les établissements français. Depuis son lancement, la plateforme Choose France for Science a déjà été consultée près de 40 000 fois et 800 comptes de chercheurs ont été créés. En France comme en Europe, cet effort financier s'accompagnera d'une simplification de nos structures de recherche s'agissant de l'accueil des chercheurs, du transfert technologique et du lien avec les entreprises.

Vous l'avez mentionné, grâce à la loi de programmation de la recherche, de 2020 à 2025, 6 milliards d'euros qui sont arrivés dans les laboratoires, les salaires ont été revalorisés de manière significative…

M. Nicolas Meizonnet . Nous sommes sauvés !

M. Philippe Baptiste, *ministre .* …et, jusqu'en 2030, 19 milliards supplémentaires sont prévus pour soutenir la recherche.

M. Laurent Jacobelli . Vous les trouvez où ?

M. Philippe Baptiste, *ministre .* Cet effort est considérable ; il est indispensable pour soutenir la compétitivité de la France et de l'Europe. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : M. David Amiel
Circonscription : Paris (13e circonscription) - Ensemble pour la République
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 631
Rubrique : Recherche et innovation
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche (MD)
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche (MD)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 mai 2025
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 mai 2025